



**Sortie Accrobranche à Violay organisée par le Foyer Socio-Educatif  
Mercredi 22 mai 2019 (ou le Mercredi 05 juin 2019 en fonction du temps !!!)**

Départ du Collège à 13h40 pour un retour prévu vers 18h.

Le transport, la boisson, le goûter et une partie du tarif Accrobranche sont pris en charge par le FSE

Attention nombre d'élèves limité à 54, nous avons donc **besoin de 5 accompagnateurs.**

Une participation de 10 € par élève est demandée : **chèque à l'ordre du FSE**

Toute inscription non accompagnée du règlement et du coupon-réponse ne sera pas prise en compte

**Inscriptions mercredi 15 mai à la récré du matin en salle de permanence.**  
Rappelons que seuls les adhérents FSE peuvent bénéficier de cette activité

Noter que les élèves qui mangent à la cantine ne pourront pas laisser leur sac au collège, ni dans le car. Nous proposons de les garder dans les voitures des accompagnateurs sur le parking en face du collège.

-----COUPON REPONSE-----

Je, soussigné(e) Mme/M. ...., responsable  
de l'élève .....en classe de ..... autorise ma fille/mon fils  
à participer à la sortie Accrobranche à Violay le 22/05/18 (ou le 05/06/2019).

N° de mobile : .....

Mon enfant mangera à la cantine	Oui	Non
---------------------------------	-----	-----

J'accompagnerai	Oui	Non
-----------------	-----	-----

J'autorise mon enfant à rentrer seul après l'activité	Oui	Non
---	-----	-----

**Un équipement adéquat est à prévoir en fonction de cette activité.**

Ci-joint règlement de 10 €

Signature